Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

OBLIGER

AUX ATELIERS (25)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS-PAR-CAS

PLAN DU PROJET

Sciences Environnement

Dossier 24-303 – Les Ateliers

Ce dossier a été réalisé par :

SCIENCES ENVIRONNEMENT

6 boulevard Diderot

25000 BESANCON

Tél : 03.81.53.02.60

E-mail : besancon@sciences-environnement.fr

Site internet : www.sciences-environnement.fr

Pour le compte de :

SA IMMOB

22, chemin de Bonnay

25000 BESANÇON

Personnel ayant participé à l'étude :

PERSONNEL DE SCIENCES ENVIRONNEMENT	TITRE	DOMAINE D'INTERVENTION
Paul VANÇON	Chargé d'affaires	Rédaction du dossier
Vincent SENECHAL	Responsable du secteur Milieux naturels	Rédaction des chapitres Faune-Flore

PLAN DU PROJET

Le projet prévoit l'extension du parking actuel du complexe « Aux Ateliers ».

Au total, 113 places de parking seront réalisées. Elles seront intégralement traitées en Ever-Green. Seules les voies de circulation centrales seront traitées en enrobés.

Plus précisément, le projet prévoit l'extension du parking en direction du Sud-Est, dans une zone en friche arbustive et herbacée sur remblais.

De ce fait, un diagnostic faune et habitat a été réalisé en amont dans le cadre de cette demande d'examen au cas-par-cas. Les différentes conclusions de ces derniers sont présentées dans le CERFA.

Afin de limiter les impacts faunes et flores, les terrains entre les deux nouveaux parkings en épi ne seront pas aménagés en espace vert, contrairement aux abords, afin de conserver une friche mixte herbacée fleurie/ligneuse. Ce milieu accueille en effet de nombreux insectes qui viennent butiner et le Tarier pâtre et la Mésange charbonnière (oiseaux protégés). La strate herbacée sera toutefois entretenue par broyage avant le 1er mars et après le 15 août pour éviter l'extension des ronces et autres ligneux et jouer un rôle paysager. Ainsi, l'habitat des espèces de friches sera conservé et pérennisé.

Pour la réalisation du projet, des arbres et arbustes seront plantés conformément au règlement en vigueur. Le site sera intégralement clôturé et indiqué par des panneaux.

À l'instar de l'existant, des noues d'infiltrations, des tranchées filtrantes seront réalisées. Le surplus d'eau sera envoyé dans un bassin de rétention situé à l'extrême Sud-Ouest (forme grise rectangle) (voir figure 2).

La réserve incendie, à l'Est du parking actuelle (Figure 1), sera déplacée au Nord-Est, et sa position est visible sur la Figure 2 (forme ronde).

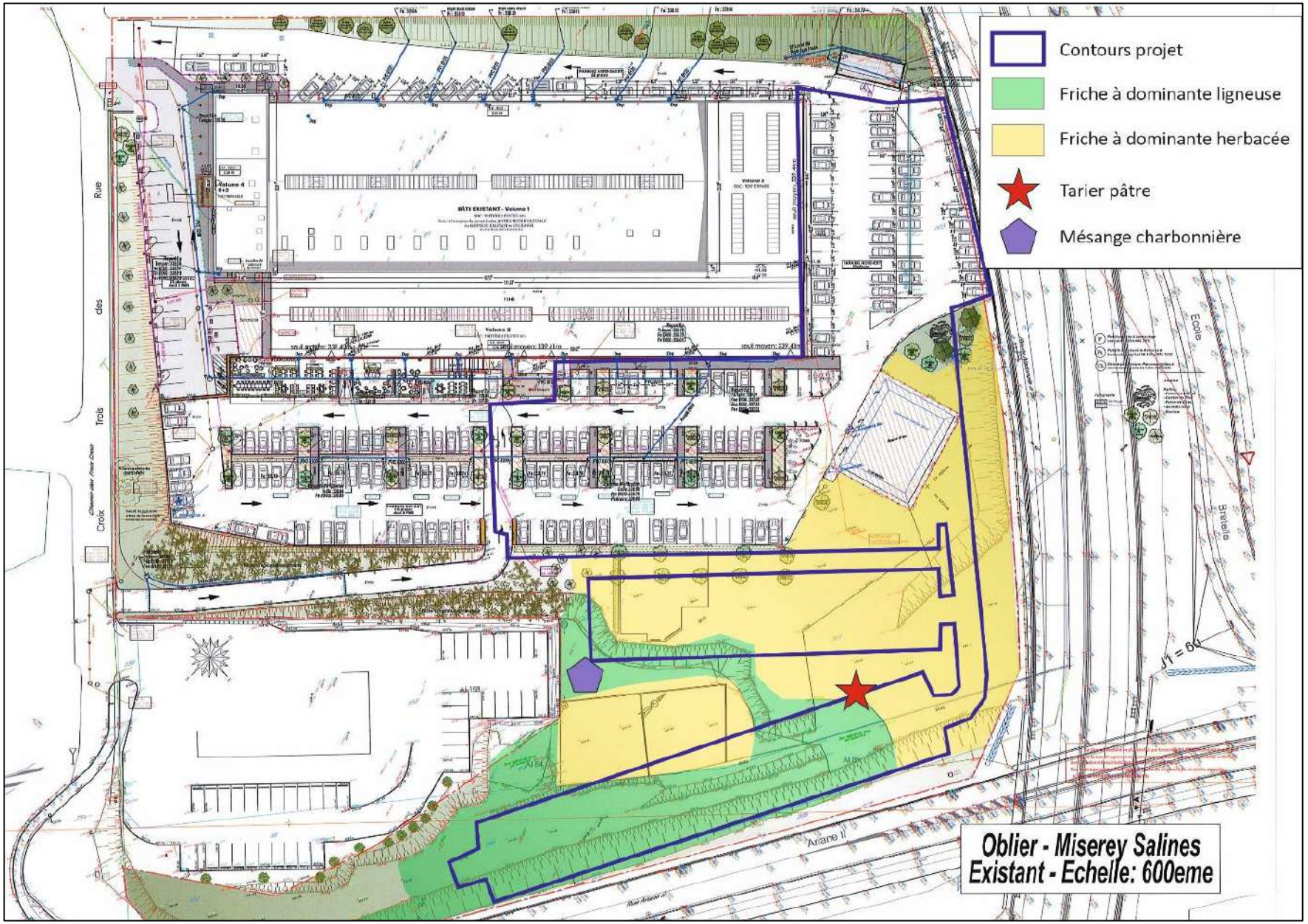

Figure 1 : État actuel – Carte d'occupation des sols et de localisation des 2 espèces d'oiseaux nicheurs

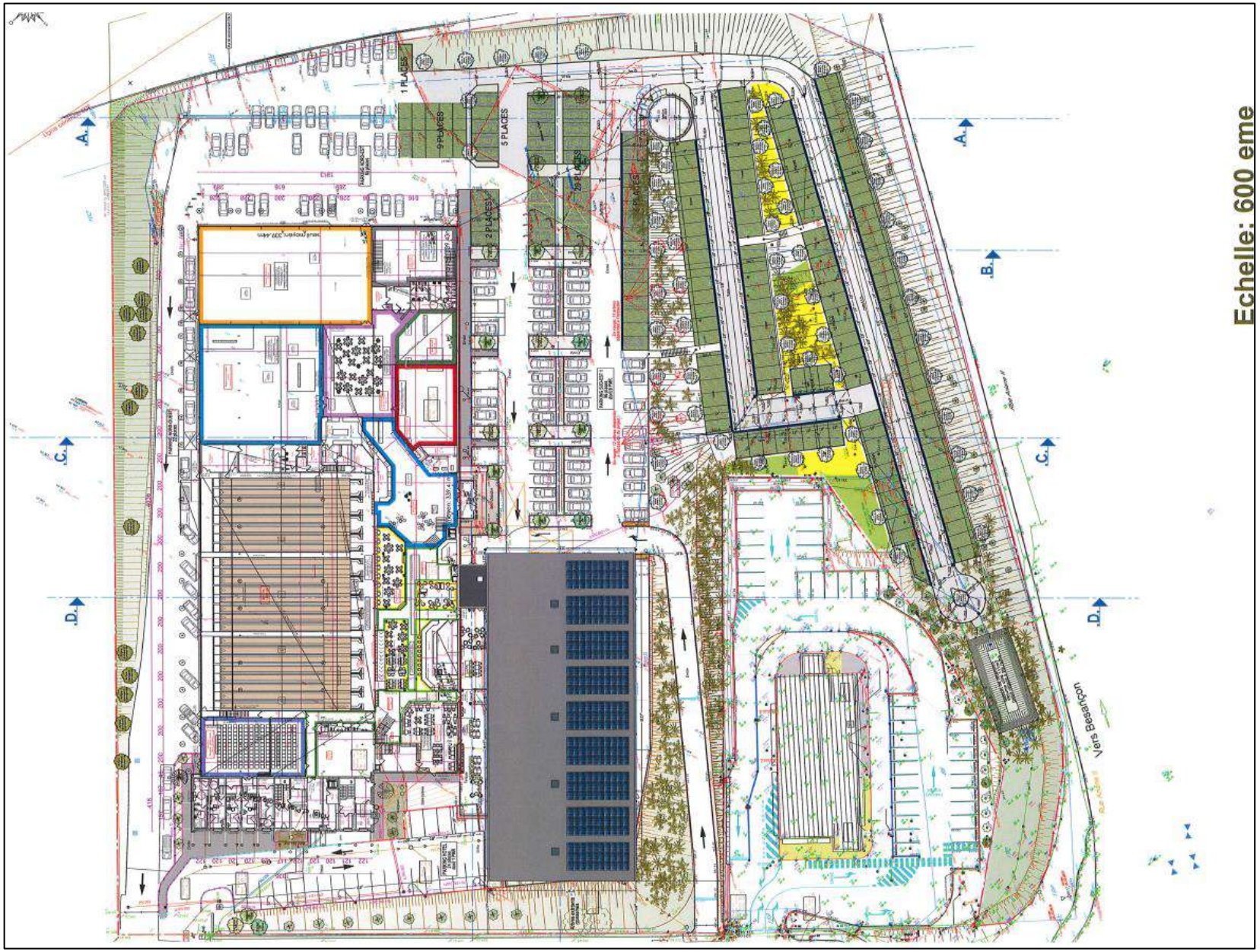

Figure 2 : Plan du projet

- Énergies renouvelables
- Aménagement et environnement
- Déchets, Diagnostics de pollution
- Carrières, Installations classées
- Milieu naturel
- Hydrogéologie
- Eaux superficielles
- Assainissement collectif et non collectif
- Maîtrise d'œuvre et réseaux d'eau potable

Sciences Environnement

Agence de Clermont-Ferrand
5 bis allée des roseaux
63200 Riom
Tél. +33 (0)4 73 38 84 73
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
clermont-ferrand@sciences-environnement.fr

Agence de Besançon et Siège social
6 boulevard Diderot
25000 Besançon
Tél. +33 (0)3 81 53 02 60
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
besancon@sciences-environnement.fr

Agence d'Auxerre
12 rue du stade
89290 Vincelles
Tél. +33 (0)9 67 29 27 28
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
auxerre@sciences-environnement.fr

www.sciences-environnement.fr